



Paris, le 27 Décembre 2021

Chère Madame, Cher Monsieur,

Objet : Modifications apportées au prospectus du FCP « OBLIVAL »

En votre qualité de porteur de parts du Fonds Commun de Placement « OBLIVAL » (ci-après le « FCP »), nous vous informons que WARGNY-BBR, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro 96-006, dont le siège social est situé 4 avenue Hoche à PARIS (75008), a modifié, en date du 01/01/2022, la documentation réglementaire du FCP concomitamment aux changements dans le prospectus de son maître, le compartiment « R-CO CONVICTION CRÉDIT EURO » de la SICAV « R-co », décrits dans la lettre aux porteurs disponible ci-après.

1. Changement :

Cf lettre aux porteurs du compartiment « R-co Conviction Credit Euro » de la SICAV « R-co » disponible ci-après.

2. Impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement

	Impact
Modification du profil rendement/risque	Non
Augmentation du profil rendement/risque	Non
Augmentation des frais	Non

Les paragraphes faisant référence au FCP Maître dans la documentation réglementaire du FCP seront modifiés en conséquence.

Nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Olivier WARGNY
Président du Directoire

Nicolas De RICCI
Directeur Général

R-co

Société d'Investissement à Capital Variable
29, avenue de Messine – 75008 Paris
Régie par les articles L. 214-2 et suivants du Code Monétaire et Financier
844 443 390 RCS PARIS

Lettre aux actionnaires

Paris, le 16 décembre 2021

Objet : Modification du compartiment « R-co Conviction Credit Euro » de la SICAV « R-co »

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaire du compartiment « R-co Conviction Credit Euro » de la SICAV « R-co » (codes ISIN : FR0007008750, FR0011829068, FR0011839877, FR0010134437, FR0010807107, FR0010807123, FR0011839885, FR0011418359, FR0011839893, FR0013294063, FR0011839901, FR0012243988, FR0011839919, FR0011839927, FR0013111804) (ci-après le « Compartiment »), dont la gestion financière, administrative et comptable est déléguée à Rothschild & Co Asset Management Europe, société de gestion de portefeuille agréée sous le numéro GP-17000014, dont le siège social est 29, avenue de Messine - 75008 PARIS.

Quel changement va intervenir sur votre Compartiment ?

Le Conseil d'administration de la SICAV « R-co » a décidé, par décision du 11 octobre 2021, de mettre en conformité la documentation réglementaire de votre Compartiment avec le Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit Règlement « Taxonomie »).

Ainsi, conformément à l'article 6 du Règlement Taxonomie, le paragraphe suivant est ajouté à la rubrique du prospectus relative aux critères extra-financiers :

« Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, qui représentent entre 3% minimum et 20% maximum des investissements.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. »

Cette modification est sans impact sur le profil de rendement/risque de votre Compartiment.

Quand ce changement interviendra-t-il ?

Ce changement entrera en vigueur le **1^{er} janvier 2022**.

Quel est l'impact de cette opération sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement/risque : Non
- Augmentation du profil de rendement/risque : Non
- Augmentation potentielle des frais : Non

Quel est l'impact de ce changement sur votre fiscalité ?

Ce changement n'a pas d'impact particulier sur votre fiscalité. Toutefois, nous vous invitons à vérifier votre situation personnelle auprès de votre conseiller habituel et notamment en cas d'action de votre part dans le cadre de cette opération.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur du Compartiment et le prospectus à jour de la modification susvisée, ainsi que les statuts de la SICAV R-co, sont disponibles sur demande et gratuitement auprès de : Rothschild & Co Asset Management Europe - Service commercial - 29, avenue de Messine - 75008 Paris, par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com ou encore sur le site Internet (<https://am.eu.rothschildandco.com/>).

Aussi, **nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.**

Nous vous invitons par ailleurs à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou responsable de compte pour toute information complémentaire concernant vos placements.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Rothschild & Co Asset Management Europe
Le Comité de Gérance